

COMMUNE DE BEAUVECHAIN

Déclaration de Politique Communale 2018-2024

Chers Concitoyens,

Avant tout, j'aimerais, au nom du collège communal vous souhaiter une très belle année 2019. Tous nos vœux de santé, de bonheur et de succès pour vous et pour ceux qui vous sont chers.

Plus que jamais, notre enthousiasme pour poursuivre le travail au service des citoyens est au cœur de notre détermination.

La responsabilité des élus est grande, outre les missions régaliennes, ils doivent améliorer le cadre de vie, le rendre attractif tant pour les jeunes, que les actifs et les aînés et assurer leur sécurité. Nous devons garder à l'esprit que tout progrès et toute vision de l'avenir doivent se poursuivre mais en tenant compte des spécificités de notre belle commune.

Cette marche en avant ne doit pas faire ignorer ce qui ne va pas. Personne ne doit être abandonné en chemin, il faut aider celles et ceux qui en ont besoin.

La commune demeure le socle irremplaçable de la démocratie participative et de la solidarité.

Je pourrais bien sûr vous parler de tous les projets de cette mandature à venir. Il y a d'abord les projets initiés précédemment que nous aurons à cœur de terminer et puis les nouveaux projets, ambitieux pour certains, qui répondront aux différentes demandes des citoyens en matière de mobilité, sécurité, logement, environnement, structures sportives, accueil de la petite enfance et des aînés. Sans oublier une communication plus performante.

Mais tous ceux-ci feront l'objet d'une présentation détaillée et seront intégrés au PST - Plan Stratégique transversal - devenu obligatoire depuis cette année, qui nous permettra de réaliser nos objectifs de manière plus opérationnelle.

Attentifs au service du citoyen et prêts à mettre tout en œuvre pour satisfaire les besoins des habitants, vous pourrez toujours compter sur tous les services de notre administration communale.

Tous ensemble travaillons en sorte de façonner Beauvechain telle que nous l'aimons et telle que nous la rêvons !

Conformément au Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, le Programme de Politique générale définit les grands axes de la politique communale pour les six années à venir.

Il va nous guider pour gérer la commune pendant toute la législature.

Nous avons choisi de le décliner en trois objectifs prioritaires : assurer le bien-être des habitants, favoriser la participation citoyenne et garantir la sécurité.

Le bien-être aux habitants, c'est la volonté d'un cadre de vie de qualité, une attention particulière au développement durable, une politique sociale et d'appui aux familles, aux jeunes, aux aînés et aux personnes les plus fragiles, des politiques éducatives, culturelles et sportives dynamiques.

La commune est le niveau de pouvoir le plus proche du citoyen. Renforcer ce lien de proximité avec les citoyens nous paraît donc important. Nous souhaitons développer l'information et la participation citoyenne.

Assurer la sécurité des citoyens est un préalable indispensable à toute autre politique. A côté de la sécurité au sens strict, nous mettrons l'accent sur la sécurité routière, notamment pour les piétons et les cyclistes.

Notre commune dispose d'atouts humains, économiques, éducatifs, culturels, sportifs remarquables. Avec une exigence constante de qualité dans la gestion, nous garderons toujours à l'esprit notre objectif : une commune où chacun trouve sa place, s'épanouisse et se sente bien.

Nous représentons 14 élus sur 19. La population nous a fait confiance et nous a octroyé une très grande majorité.

La conjoncture, les opportunités peuvent nous faire adapter cette Déclaration de Politique Communale au cours de cette mandature.

Pour la majorité Beauvechain ENSEMBLE

Carole GHIOT
Bourgmestre
29 janvier 2019

Assurer le bien-être des habitants

Assurer un environnement et un cadre de vie agréables.

Cela passe notamment par la rénovation des voiries et de l'égouttage dans plusieurs quartiers, la réfection ou la création de trottoirs.

La propreté publique devra faire l'objet d'une attention particulière. Nous renforcerons les moyens qui y sont affectés, mais ceci étant l'affaire de tous, nous prendrons aussi des mesures contre les incivilités.

Afin de réduire notre empreinte écologique, nous entendons montrer l'exemple en améliorant les performances énergétiques des bâtiments communaux (écoles, locaux administratifs...) lors de chaque rénovation, en renforçant l'isolation, en modernisant le système de chauffage...

Afin de lutter contre les inondations, en collaboration avec la Région wallonne, la Province et les communes voisines, nous poursuivons les investissements pour diminuer les risques d'inondations.

Les travaux de voirie, d'aménagement de trottoirs et d'égouttage seront poursuivis suivant nos plans triennaux de travaux ; entre autres ceux du chemin Goffin et de la rue du Vivier Saint-Laurent.

Démocratie participative et Information

Le collège communal de Beauvechain entend entretenir une culture ouverte et transparente dans la conduite de ses actions. Il associera le plus possible la population aux décisions en favorisant les processus participatifs et l'accès aisé à l'information.

Le partage d'informations sera amplifié via les canaux existants (site internet, mail d'actualités et lettre d'informations).

La présence sur les réseaux sociaux sera amplifiée.

Le collège communal relancera une nouvelle large campagne de consultations des habitants en vue de l'élaboration d'un nouveau Plan Communal de Développement Rural / Agenda 21 Local, qui balisera les grands projets pour les années futures.

Gouvernance et Ethique

Le niveau local est traditionnellement considéré comme le plus proche du citoyen. Il doit donc aussi être celui où la gouvernance est la plus lisible.

Un cadastre des mandats publics des élus communaux sera mis en ligne afin de renforcer la transparence de l'action publique de chacun et aussi valoriser le travail de nos élus appelés à représenter la commune dans différentes instances.

Les élus exerçant un mandat exécutif s'engageront à être disponibles le temps nécessaire à l'exercice de leur mandat.

Comme par le passé, aucun avantage en nature ne sera octroyé aux élus.

Soutenir les familles

A tous les âges de la vie, les familles rencontrent des besoins qui nécessitent une réponse de proximité. La commune doit aider les parents, les enfants, les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées à s'épanouir en proposant des services performants.

Les seniors rencontrent des besoins spécifiques qu'il nous faut prendre en compte dans les politiques communales.

Nous poursuivrons les animations et les divertissements pour les seniors. Nous leur proposerons un accompagnement dans l'utilisation des nouvelles technologies. Nous favoriserons les rencontres intergénérationnelles.

Il sera créé un centre de jour pour l'accueil des personnes âgées et/ou désorientées afin de proposer à leur famille certains moments de répit.

Mobilité et Sécurité routière

Il est important que chaque citoyen, quel que soit le mode de transport utilisé, soit en sécurité à chaque instant.

Il apparaît très clairement que la demande pour une mobilité douce et une amélioration de la sécurité routière est essentielle pour la population.

Si certains aménagements (trottoirs et pistes cyclables) ont déjà pu être réalisés, l'analyse et la mise en œuvre de travaux visant à favoriser les usagers dits faibles devra constituer une priorité dans le cadre du nouveau plan communal de mobilité élaboré en concertation avec les différents acteurs des secteurs concernés.

La finalisation d'un circuit cycliste sur le territoire communal permettra de rejoindre les villages de la commune et des villages avoisinants à vélo via une signalisation adaptée, des panneaux et marquages au sol signalant la présence d'une zone cyclable.

Au niveau des transports en commun, une consultation des habitants visant à affiner la demande concrète utile en matière de transports en commun sera réalisée afin de négocier une offre de services plus adaptée à la réalité.

La vitesse excessive sera combattue de manière plus efficace. Du côté préventif, divers aménagements de voirie seront installés (chicanes, casse-vitesse, parking sur voirie, etc.) et des actions ponctuelles seront organisées. Dans les cas où ces mesures préventives ne seraient pas suffisantes, des actions répressives seront menées en collaboration avec la Zone de Police.

Outre les divers aménagements de voirie, les voies secondaires seront revues pour définir si des changements s'avèrent nécessaires (zone de circulation locale, zone 30, zone résidentielle...).

Sport

Le bien-être physique et l'accès au sport à un prix démocratique doivent être possibles pour tous les citoyens de Beauvechain.

Aujourd'hui, en matière sportive, Beauvechain dispose sur son territoire d'une offre nombreuse et variée. Une multitude de clubs sportifs, soutenus par des centaines de bénévoles motivés et engagés, permet la pratique du sport aux habitants de tout âge ; clubs et associations auxquels notre commune entend poursuivre son soutien.

Une infrastructure sportive polyvalente sera construite pour répondre aux besoins des clubs sportifs et susciter une nouvelle culture sportive auprès de nos jeunes. Cette structure, adjacente aux infrastructures utilisées par le club de football à La Bruyère, sera également disponible pour les élèves de nos écoles.

Finances

La stratégie budgétaire et financière sera un élément clé pour que les politiques décrites dans cette déclaration puissent être menées pendant la prochaine mandature.

La qualité de la prévision budgétaire pluriannuelle sera basée sur les principes de précaution et de réalisme.

L'impact financier de chaque démarche ou projet sera analysé avant la mise en œuvre.

Outre une maîtrise rigoureuse des dépenses de personnel et de fonctionnement, la commune privilégiera les investissements sur fonds propres avec recherche de subsides et pratiquera un recours à l'endettement limité au strict nécessaire en contrepartie d'actifs immobiliers.

Le collège communal de Beauvechain travaillera avec les exécutifs des autres communes et de la Province du Brabant wallon pour contenir l'augmentation des dépenses de transfert vers la Zone de Police et la Zone de Secours tout en garantissant des services de qualité pour nos concitoyens.

Fiscalité

De lourdes pressions pèsent sur le budget de la commune : l'attribution de nouvelles compétences non couvertes par le transfert de moyens financiers, des recettes fiscales en baisse (impact du Tax Shift), l'augmentation des dépenses de transfert (dotation à la Zone de Secours, dotation à la Zone de Police) et des coûts sociaux en hausse.

Pour y faire face, nous devons optimiser les recettes par l'instauration d'une réelle équité fiscale via la réévaluation du cadastre immobilier de la commune et par une augmentation des additionnels à « L'IPP » à 7% (qui nous situe aux 18% des communes wallonnes les moins taxées).

Même si une fiscalité communale basse n'est pas un objectif en soi, elle est synonyme de bonne gestion lorsqu'elle est couplée avec des services de qualité aux citoyens.

La charge fiscale ne doit pas être un frein au développement économique local, ni un fardeau financier pour les habitants.

Enfance

L'un des enjeux les plus cruciaux de cette législature sera sans conteste l'accompagnement et le développement de l'accueil de la petite enfance au sein de la commune. Simplifier l'organisation des jeunes parents qui doivent concilier vie professionnelle et vie privée sera donc une de nos priorités. Il nous semble en effet primordial que l'offre d'accueil au sein de la commune puisse permettre à tout parent de pouvoir bénéficier d'un cadre d'accueil pour son enfant, l'amenant de la sorte à pouvoir conjuguer harmonieusement et sereinement sa vie de famille et sa vie professionnelle.

Pour ce faire, nous viserons la création de nouvelles structures d'accueil de préférence à proximité des infrastructures scolaires. Nous soutiendrons bien sûr également toutes initiatives privées allant dans ce sens et renforcerons nos partenariats avec l'Intercommunale Sociale du Brabant wallon (ISBW), les accueillantes autonomes, la crèche de la Défense Wolfy, les consultations ONE et l'asbl BEBEBUS en Brabant wallon.

Au niveau de l'enfance, nous continuerons de développer de nouvelles initiatives à destination des enfants de 3 à 12 ans, durant leur temps libre. Ceci se fera notamment au travers du programme de Coordination Locale pour l'Enfance et en collaboration avec les acteurs du maillage associatif, sportif et culturel de la commune.

Enfin, nous partons du principe que nos jeunes concitoyens méritent d'être entendus et écoutés. A cet effet, nous créerons un conseil communal des enfants afin de les sensibiliser dès leur plus jeune âge aux principes de la démocratie et de leur permettre de devenir acteur du développement de leur commune. Au travers de ce conseil, l'objectif sera de réaliser des projets par et pour les enfants.

Jeunesse

On s'interroge souvent sur la place des jeunes au sein d'une commune. Comment les rendre co-acteurs de leur développement, dans le respect de tous les citoyens ? On peut certes s'interroger sur leur place mais il faut avant tout donner de la résonance à leur parole. Trop de projets en faveur de la jeunesse sont souvent créés dans des tours d'ivoire, loin des réalités des jeunes.

Pour mieux écouter et associer les jeunes à la vie citoyenne, nous créerons un conseil consultatif des jeunes dans une forme encore à déterminer mais leur permettant de se faire entendre et de concrétiser certains de leurs projets.

Il est en effet indispensable de donner à nos enfants, nos adolescents, l'ensemble de nos jeunes en qui nous avons confiance, les outils nécessaires à leur émancipation en valorisant leur créativité, leur talent, leur force. Ils doivent être co-responsables de leur devenir.

L'engagement d'un animateur capable de les accompagner efficacement constituera la première étape de ce nouvel élan au sein de la politique jeunesse.

En outre, les activités du Point Jeunesse seront maintenues et poursuivies et se verront enrichies des thématiques identifiées comme pertinentes par le conseil consultatif de la jeunesse.

La commune poursuivra également son soutien aux mouvements de jeunesse, en intervenant au niveau des formations requises pour les staffs qui encadrent les unités et en créant des infrastructures sécurisées à leur égard.

Finalement, nous mettrons une salle d'étude équipée de Wifi à disposition de nos étudiants afin de leur permettre d'étudier sereinement en période de blocus.

Enseignement

Le collège communal a commune mise continuellement sur l'avenir. C'est pour cette raison que son enseignement, vecteur d'intégration et d'émancipation, doit faire l'objet de toutes ses attentions. Notre objectif est et reste d'offrir un enseignement de qualité, prodigué à nos enfants par les enseignants, pour permettre à nos jeunes concitoyens de s'instruire et de grandir près de chez eux.

Les projets éducatifs et pédagogiques intégreront l'amélioration constante de l'apprentissage des langues pour les élèves, notamment par des échanges approfondis avec des écoles néerlandophones limitrophes et par une offre d'enseignement en immersion. L'objectif est effectivement d'arriver à la création d'une section pédagogique immersion en anglais, dès que possible.

En outre, nous initierons ou soutiendrons toutes les initiatives développant notamment la santé, le bien-être à l'école, la lutte contre le harcèlement, la citoyenneté, la sensibilisation à l'environnement (projet zéro déchet) et le sport en créant pour ce dernier point, les olympiades de l'entité scolaire.

Nous poursuivrons les journées interscolaires et encouragerons les échanges inter-réseaux et d'éveil à la citoyenneté.

En partenariat avec des acteurs locaux, nous poursuivrons et accentuerons le travail sur des conditions de vies saines : alimentation de qualité et orientée bio, collations équilibrées et renforcement des activités physiques.

Nous continuerons également à développer l'utilisation des outils informatiques dans le cadre scolaire et la formation à leur utilisation pédagogique.

Enfin, nous mettrons un bus à disposition des écoles pour toute activité intra-muros.

Culture

La culture est un facteur essentiel d'épanouissement et de socialisation. C'est un enjeu citoyen qui fait partie de l'ADN de notre commune.

La salle des fêtes de Hamme-Mille sera profondément réaménagée pour être à la fois une maison de village moderne et attractive aux occupations et activités polyvalentes et un espace culturel.

Dès 2019, le nouveau Centre Culturel de Beauvechain (CCB) voit sa dotation augmentée, afin

de lui permettre de développer une offre culturelle toujours plus riche, variée et porteuse de sens, avec ses partenaires institutionnels comme le Groupe d'action locale Culturalité en Hesbaye brabançonne, le Centre culturel du Brabant wallon ou la Province du Brabant wallon, mais aussi le monde associatif et les artistes du territoire. Deux objectifs feront l'objet d'une attention particulière : l'inclusion des publics fragilisés et le public jeune.

L'école restera le lieu privilégié d'éveil à la culture. Diverses actions in situ ou visites extérieures concrétiseront cette vision.

Tout sera mis en œuvre pour déployer une action cohérente et complémentaire porteuse de sens entre le CCB et la Maison de la Mémoire et la Citoyenneté comme les actions de sauvegarde du patrimoine et l'héritage culturel.

Associatif

Le tissu associatif, c'est la vitalité de notre commune.

C'est pourquoi l'important appui en termes de ressources financières, humaines et logistiques sera poursuivi et amplifié par un soutien à la formation et l'encadrement des associations et la recherche d'un bâtiment partagé de stockage de matériel.

Economie locale et Emploi

La commune de Beauvechain a la chance de disposer de commerces variés et de nombreux indépendants, artisans et entreprises sur son territoire.

Conserver et développer un maillage le plus serré possible de commerces de proximité sur l'ensemble de la commune est essentiel. Toute initiative visant à promouvoir l'emploi local sera soutenue. Des initiatives comme un système de guichet digital unique, la mise en place d'un marché local, d'espaces de coworking ou d'ateliers partagés ou encore la promotion d'une offre touristique concertée seront initiées en concertation avec les acteurs concernés.

L'Agence Locale pour l'Emploi avec son pôle Titres-Services, outil indispensable pour l'emploi local, restera l'allié privilégié de la commune.

Transition énergétique

Beauvechain doit prendre sa part de responsabilité en mettant en œuvre diverses actions d'utilisation rationnelle et solidaire de l'énergie et en participant au développement d'énergies renouvelables au bénéfice de la collectivité.

Le guichet énergie de la commune sera maintenu afin de conseiller les autorités locales mais aussi les citoyens. Les efforts d'économie d'énergie au sein des bâtiments communaux seront poursuivis, que ce soit par la promotion des projets écologiques durables de basse consommation énergétique ou des projets d'économie circulaire. D'autres projets visant à répondre aux défis climatiques seront priorisés, comme le renouvellement de l'éclairage public par un éclairage LED, en partenariat avec ORES, l'achat de véhicules électriques ou hybrides ou encore l'implantation d'une chaudière biomasse pour chauffer les bâtiments communaux.

Transformation digitale

Beauvechain a beau être une petite commune, elle doit se positionner en tant que commune moderne en phase avec l'évolution digitale de la société.

Les outils de communication de la commune seront revus et Beauvechain disposera dès 2019 d'une présence sur les réseaux sociaux. La création d'une radio numérique sera envisagée. Un drone sera acquis pour des missions utiles aux services communaux.

Des contacts seront pris afin d'améliorer la couverture des réseaux GSM et offrir le WIFI dans plusieurs espaces publics. Les endroits d'intérêt (administratif, patrimonial naturel, culturel, social...) seront progressivement dotés d'une signalisation avec QR Code permettant d'obtenir un ensemble d'informations sur le site.

Aménagement du territoire

Les enjeux issus de l'aménagement du territoire sont multiples et fondamentaux : protection des ressources naturelles, du patrimoine bâti ou non bâti, gestion du paysage, de la mobilité, des besoins économiques, agricoles, résidentiels, publics, énergétiques, lutte contre la pression urbanistique...

La maîtrise de l'occupation du sol, la préservation de notre patrimoine bâti, l'embellissement des lieux publics doivent plus que jamais contribuer à renforcer notre ruralité conviviale.

Les autorités locales, garantes de l'usage parcimonieux du sol et des ressources, assureront un développement harmonieux des activités : mixité sociale et fonctionnelle de l'habitat et protection des ressources naturelles.

La mise en pratique du Schéma de développement communal et du Guide communal d'urbanisme sera poursuivie. Toutefois, après consultation de la population, entre autres dans la cadre de la nouvelle Opération de Développement Rural et des membres de la Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité, la décision de revoir le Guide communal d'urbanisme s'avèrera peut-être nécessaire afin de faire face aux besoins de la population. Dans le respect de l'intérêt commun, les autorités locales s'engagent à suivre les avis émis dans le cadre de ce processus de démocratie participative.

Logement

Le droit au logement constitue un droit fondamental qu'il convient de défendre. Un logement accessible et de bonne qualité constitue un levier d'émancipation sociale et un enjeu majeur de lutte contre les inégalités.

Afin de répondre aux défis de la croissance démographique et du vieillissement de l'habitat, il conviendra de poursuivre notre rôle d'information et de facilitateur de procédures.

La politique d'investissement dans des logements publics et intergénérationnels, des logements pour jeunes, dont la location est destinée prioritairement aux habitants de la commune, sera poursuivie.

Les efforts visant à développer du logement public ou à loyer modéré seront prioritairement soutenus ainsi que les collaborations avec des opérateurs du secteur ; d'ores et déjà, 7 nouveaux logements publics programmés seront finalisés : un à L'Ecluse sur le site de la future maison de village, un à Hamme-Mille au sein de la maison multi-services, trois à construire rue Max van der Linden et deux à la cure de La Bruyère.

Ruralité - Patrimoine

Assurer la qualité de vie des habitants, préserver le caractère rural de notre commune, sa convivialité, sa dimension humaine, tels sont les défis auxquels les gestionnaires locaux de Beauvechain sont confrontés.

Il importe de devoir faire face à ces défis en termes de développement durable, d'environnement, d'aménagement du territoire, de logement, de cohésion sociale, de lutte contre la pauvreté, d'accès aux services publics et privés...

Les projets programmés dans le cadre du PCDR/ A21 Local 2012-2022 seront mis en œuvre :

- la réalisation d'une maison multi-services à Hamme-Mille avec entre autres un accueil de jour pour les aînés
- la création d'une maison rurale, maison de la mémoire et de la citoyenneté à Tourinnes-la-Grosse
- la transformation de la salle communale de Hamme-Mille en salle polyvalente et usage en maison rurale
- la création d'une maison de village à la cure de La Bruyère
- la finalisation du Plan Communal de Mobilité axé plus spécifiquement sur les déplacements doux
- l'aménagement du centre de Hamme-Mille ainsi que divers projets d'aménagement de sécurisation et d'aménagement cyclable et cyclo-piéton.

Une nouvelle opération de développement rural, fondée sur la démocratie participative avec consultation de la population, sera menée.

Le dialogue avec les agriculteurs sera poursuivi ainsi que le soutien à toutes formes d'agriculture familiale. La Commission Agricole continuera ses missions d'information, de diffusion, de soutien et de suivi administratif.

Le bien-être animal sera au cœur de notre attention et de nos actions.

Le collège poursuivra sa politique de restauration et de mise en valeur du patrimoine communal.

Soucieux de la préservation et de la transmission de notre patrimoine bâti et non bâti :

- la Maison de la Mémoire et de la Citoyenneté (MMC), initiée dans le cadre de l'actuel PCDR sera réalisée. Sa mise en œuvre sera, entre autres, la conservation, l'étude et la mise en valeur des archives collectives et individuelles de l'histoire locale de nos habitants et le fruit d'un travail assidu avec les associations de nos villages
- s'intégrant dans le projet du Petit Patrimoine Populaire Wallon, le recensement de notre petit patrimoine sera poursuivi ainsi que l'inventaire des sépultures et la création de panneaux historiques didacticiels

- afin de promouvoir le wallon et préserver cet héritage culturel, des actions seront mises en œuvre comme par exemple des cours ou des tables de conversation.

Transition écologique et Environnement

Une nouvelle dynamique du développement durable sera mise en œuvre dans le cadre du nouveau PCDR/Agenda 21 Local à réaliser, si possible, en partenariat avec la Fondation Rurale de Wallonie.

Les actions en faveur de la biodiversité et de la protection de la nature seront renforcées en poursuivant la politique active de préservation et d'amélioration du cadre de vie menée avec l'appui d'un conseiller en environnement et l'aide de nombreux bénévoles.

L'information et une communication plus pédagogique relative à notre richesse naturelle seront intensifiées par l'apposition de panneaux d'informations didactiques près des sentiers, des rivières, des sites naturels riches écologiquement, etc...

La 3ème édition de la Charte, adoptée en mai 2018, du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) sera concrétisée avec la mise en œuvre de différentes actions plus particulièrement centrées sur le maillage écologique de notre milieu naturel comme le plan MAYA, la gestion différenciée des espaces verts, commune zéro pesticide, cimetières nature, plan paysage...

Nous entendons aussi prendre notre part de responsabilité :

- dans la lutte contre le réchauffement climatique en mettant en œuvre diverses actions d'utilisation rationnelle et solidaire de l'énergie, entre autres en étant commune pilote dans des actions de partenariat avec les opérateurs énergétiques et en faisant bénéficier nos concitoyens d'un service de conseil en énergie
- en participant à la gestion durable de notre or bleu par des travaux de pose d'égouts et de collecteurs, par l'entretien régulier de nos cours d'eau ainsi que par notre participation au Contrat de rivière
- en activant une politique de minimisation de production de déchets et en veillant à leur gestion de manière durable en s'inscrivant dans le Plan Wallon des Déchets-Ressources, en participant à Be WaPP (Wallonie Plus Propre)...
- en poursuivant les efforts de lutte contre les inondations et l'érosion des sols agricoles avec les coulées de boue qui en découlent et, entre autres, par la réalisation d'actions concertées avec les agriculteurs et proposées sur 7 sites identifiés
- la collecte des déchets verts sera étudiée.

Notre cadre de vie sera amélioré par la poursuite de l'embellissement et de l'entretien régulier des espaces publics, de nos égouts et voiries avec un personnel formé et du matériel adéquat, la création d'espaces verts, les plantations et distributions d'arbres mais aussi par une lutte incessante avec l'aide d'un gardien de la paix contre les multiples incivilités que nous avons malheureusement à déplorer.

CPAS - Action sociale

Nous entendons renforcer la cohésion sociale afin de permettre à chacun de prendre part à la vie sociale, politique, économique et culturelle. Nous veillerons à ce que les plus démunis bénéficient d'un accompagnement leur permettant de sortir de la précarité et de se réinsérer.

En collaboration avec le Centre Public d'Action Sociale (CPAS) et le monde associatif qui portent au quotidien le système d'action sociale et veillent à combattre cette précarité et à défendre le droit pour tous à vivre dignement.

Un plan de lutte contre la pauvreté, avec une attention particulière pour la lutte contre la pauvreté infantile et la pauvreté des aînés, sera élaboré et mis en œuvre.

Un *Service pour une vie de qualité* sera organisé au niveau local établissant des synergies entre les matières de la santé, du bien-être, du handicap, de l'accompagnement des personnes âgées et des familles afin d'assurer une plus grande cohérence et de répondre au mieux aux besoins des citoyens.

Nous entendons aussi :

- renforcer les synergies entre CPAS et commune afin de favoriser la rationalisation des coûts et charges administratives ainsi que les partenariats (Centre Culturel, ALE, Titres-Services, services communaux du Logement, des Travaux, etc.)
- accélérer l'ouverture automatique des droits sociaux pour les personnes qui répondent aux conditions pour en bénéficier (en priorité les jeunes et les aînés)
- soutenir les possibilités de réinsertion professionnelle durable via notamment des mises à l'emploi
- mettre en place les outils permettant la réduction de la consommation et du coût en énergie et en eau pour les ménages en situation de précarité
- mettre en place une stratégie en matière d'alphabétisation
- garantir l'accès aux soins de santé ainsi que l'accès au logement des plus démunis
- lutter contre le surendettement ; nous poursuivrons la collaboration avec les services de médiation de dettes et informerons le public, notamment les jeunes, de l'existence de tels services et de la possibilité d'y recevoir une aide préventive à l'endettement
- poursuivre la collaboration avec les relais sociaux dans la lutte contre la grande précarité.

L'action sociale ne se limite pas aux aides légitimes dispensées par le Conseil du CPAS ni à l'important travail de terrain de ses assistantes sociales, elle est partie intégrante de la politique communale déclinée notamment dans le Plan de Cohésion Sociale communal (PCS).

Aussi, nous poursuivrons et amplifierons la coordination et la mise en réseau de tous les partenaires de la commission d'accompagnement du PCS, des commissions communales consultatives et des services communaux... (aînés, aménagement du territoire et mobilité, écoles, logement, petite enfance, etc.).

La commune de Beauvechain est reconnue Handycity, nous participerons plus encore à une réelle inclusion des personnes porteuses d'un handicap en veillant à mieux articuler les politiques sociales et de santé spécifiques afin d'assurer davantage de complémentarité en matière d'accueil et de prise en charge.

Accueil des aînés

Nous poursuivrons et initierons différentes actions pour encourager la participation et l'engagement des aînés dans la vie locale, pour accompagner les seniors dans la défense de leurs droits, pour prendre et/ou appuyer toute initiative visant à une véritable promotion de leur autonomie et de leur bien-être.

Dans le cadre de la démarche *VADA* (Ville Amie des Aînés) lancée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour un vieillissement actif, nous mettrons en œuvre un projet participatif afin de s'assurer que Beauvechain soit une commune *BADA* (Beauvechain Amie des Aînés). Pour ce faire :

- le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) sera renouvelé et avec les acteurs de terrain une mise à jour du cadastre des embûches à la qualité de vie des aînés (mobilité, accès PMR, santé, sport, culture, vie sociale...) sera établi
- une distribution de « la Boîte jaune » aux seniors de 65 ans et plus sera organisée
- un « Protocole Disparition Seniors » sera mis en place permettant de retrouver plus facilement les personnes atteintes de maladies dégénératives (comme la maladie d'Alzheimer)
- une offre culturelle adaptée sera organisée avec le Centre culturel de Beauvechain
- une mise à jour du petit guide pratique des services à destination des 60 et + sera réalisée
- les initiatives de la commune intégreront la dimension intergénérationnelle comme dans la création de lieux rencontre, de logements publics (2 logements publics adaptés et intergénérationnels sont programmés à Hamme-Mille en plus des 4 déjà existants)
- les initiatives facilitant le transport des aînés seront soutenues ainsi que le soutien et la coordination des services d'aide à domicile et d'autres services en collaboration avec l'Agence Locale pour l'Emploi - Titres-Services de Beauvechain et le CPAS : repas, aide à la vie journalière...
- la publication du coin d'informations pour les aînés dans le Bulletin communal distribué tous les trimestres sera poursuivie
- la tenue d'une permanence mensuelle du Service Fédéral des Pensions sera toujours sollicitée.

La politique en faveur des aînés se concentre largement sur le maintien à domicile le plus longtemps possible, correspondant au souhait de la plupart d'entre eux. Aussi nous coordonnerons la recherche d'aide à l'aménagement de logements accessibles aux personnes âgées.

L'espace d'accueil de jour des aînés, ouvert tous les mardis dans la maison de village de Nodebais, poursuivra ses activités. L'organisation de cours d'informatique, d'usage des tablettes et de cours de gymnastique sera poursuivie ; de nouvelles activités seront organisées en fonction des souhaits objectifs et concertés.

De plus, un centre d'accueil de jour pour personnes âgées avec encadrement spécifique et services sera effectif après les travaux de rénovation du bâtiment acquis par la commune et l'ALE à la chaussée de Louvain à Hamme-Mille.

Par ailleurs, pour les situations où le maintien à domicile n'est plus souhaité, voire devenu impossible, la nécessité de disposer d'une Résidence-Services, à proximité de tous les services est un enjeu prioritaire. Enfin, pour faire face aux demandes d'une structure médicalisée (MR/MRS), des partenariats avec les communes avoisinantes et avec le privé seront établis.

Au travers de cette Déclaration de politique communale, nous vous invitons à œuvrer tous ensemble.